

Quelles solutions pour nos déchets ?

Direction Générale Déléguée Vie Universitaire
Direction Développement Durable et Responsabilité Sociale
Direction Générale Déléguée Immobilier et Logistique

Guide pratique
Septembre 2023

Quelles solutions pour nos déchets ?

Le Plan de Transition Écologique dont l'Université de Lille s'est dotée ainsi que le durcissement de la réglementation incitent à améliorer la gestion des déchets produits par l'établissement, quelles que soient leurs sources et leurs formes.

La stratégie ainsi adoptée traduit une conscience forte des impacts du changement climatique pour la planète et notre environnement régional, et s'inscrit dans un cadre politique et réglementaire en évolution rapide au cours des dernières années.

L'Université de Lille met en place une politique de gestion de ses déchets non dangereux qui permet, non seulement de diriger chaque déchet vers la bonne filière de traitement, de viser la meilleure valorisation possible en s'interdisant dorénavant l'enfouissement ultime, mais également d'optimiser le budget alloué à ces prestations. Ainsi, les filières gratuites sont privilégiées avant de faire appel aux nouveaux marchés qui entrent en vigueur en septembre 2023. De périmètre large, ces contrats sont conçus pour nous conseiller dans nos démarches.

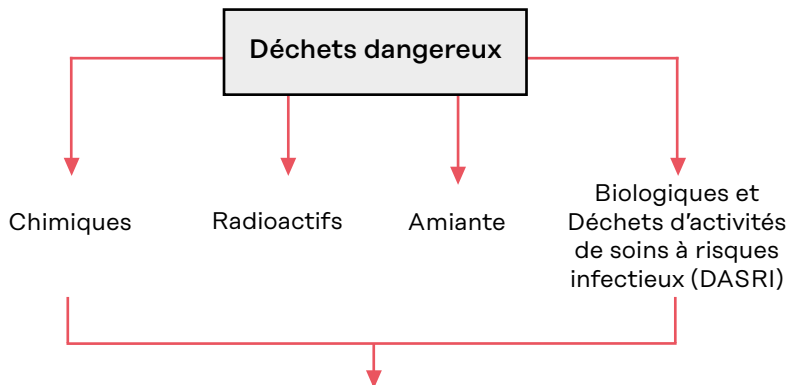
Les déchets sont l'affaire de tous et de toutes, et à tous niveaux. Ce guide pratique a pour but de vous informer et de vous aider à trier, recycler lorsque c'est possible, et orienter les déchets du quotidien vers la bonne filière de traitement.

Nous comptons sur vous !

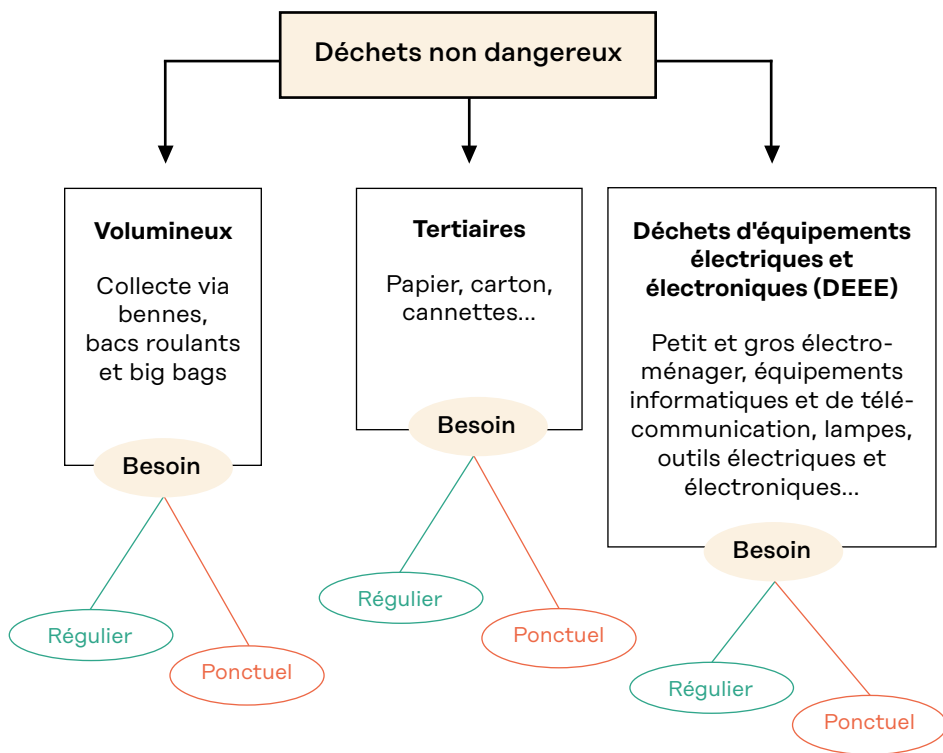
SOMMAIRE



Nature des déchets



Voir les référents Direction de la Prévention des Risques (DPR) des campus



1

LE BON RÉFLEXE :
En interne, réutiliser > réparer >
recycler ou composter

2

Pour ce qui n'est ni réutilisable, ni réparable, ni recyclable, ni compostable en interne :
À QUI FAIRE APPEL ?



Papier régulier

Contactez **SUEZ** le mardi avant 10h pour une collecte le mercredi
planning59.rv@suez.com / 0 969 32 10 10

Préciser que la prestation est opérée dans le cadre de la convention MEL

Bennes ponctuelles (9, 12, 15 ou 25 m³)

Contactez la MEL



Volumineux
- **Papier régulier ?**
- **Bennes ponctuelles**
de gravats, plâtre, bois, déchets verts ?

oui

non

Déchets réguliers
de verre, cannettes, papier, plastique ou ordures ménagères ?

oui

Poubelles

Dans le bac adapté MEL, CAB, Valenciennes Métropole...



Biens vendables ?

oui

Vente à la Direction Nationale des Domaines

Contactez Florence Le Gougec (DIL)

Mobilier > 20 m³ ?
DEEE > 250 kg ?
Articles de sport non-électriques repris par un éco-organisme ?
Articles de bricolage et de jardin catégorie thermique ?
(sans main d'œuvre)

oui

Mobilier > 20 m³



Contactez **VALDELIA** pour mise à disposition benne et organisation retrait

DEEE > 250 kg
Articles de sport
Articles de bricolage et de jardin



Contactez **EcoLogic**



non

gratuit

gratuit

gratuit

gratuit

gratuit

Ponctuel

- Mobilier < 20 m³ ?
ou
- DEEE < 250 kg ?
(sans main d'œuvre)

oui

Transporter les déchets en point d'apport volontaire



Carte en ligne : <https://www.valdelia.org>



Carte sur compte client : <https://www.ecologic-france.com>

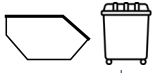
non

payant

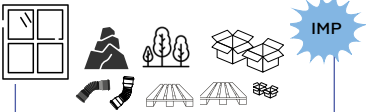
Autres cas : utiliser les contrats Université de Lille
Marchés publics n° 2023.017

Volumineux

Collecte via bennes, bacs roulants et big bags



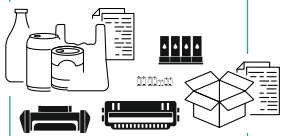
Verre - Métal - Carton - Papier volumineux - Bois - Plastique - Biodéchets, déchets verts de tonte - Fraction minérale, plâtre



Lots 1: A / B / C

Tertiaires

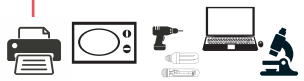
Papier carton - Plastique - Métal - Piles - Gobelets - Cartouches d'encre - Papiers confidentiels



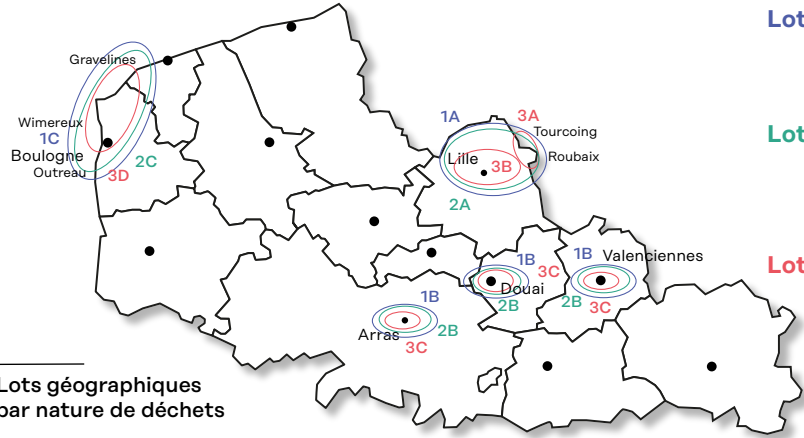
Lots 2: A / B / C

DEEE

Petit électroménager
Gros électroménager
Équipement informatique - Lampes, tubes néons - Electro portatifs - Instruments de laboratoire décontaminés



Lots 3: A / B / C / D



Lots 1 1A 1B 1C

Lots 2 2A 2B 2C Sans suite

Lots 3 3A 3B 3C 3D Sans suite

Lots géographiques par nature de déchets

Phase 1 : Transition ancien / nouveau titulaire

Prise en charge des installations pour les prestations régulières
= 21 jours minimum



Du 1^{er} au 15 septembre



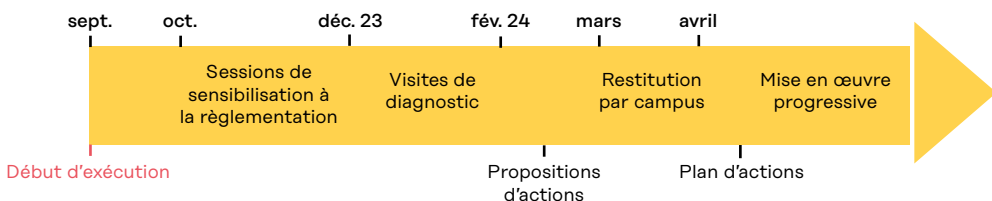
Cité Scientifique / Pont de Bois / Faculté de Médecine Pôle Recherche & Pôle Formation / Faculté de Pharmacie / Lille Moulines - CSU José Savoye



Phase 2 : Diagnostic, conseil et optimisation



Tous les campus

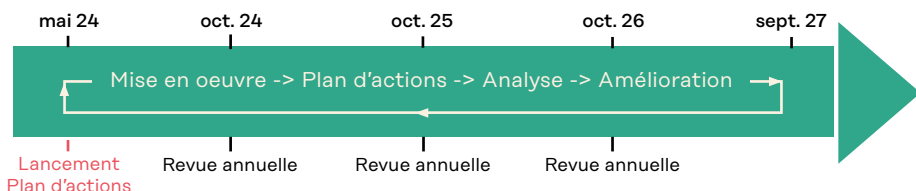


Phase 3 : En croisière



Par campus ou groupe de campus

Envoi préalable du bilan chiffré par le titulaire



Prestations spécifiques / Nouveautés

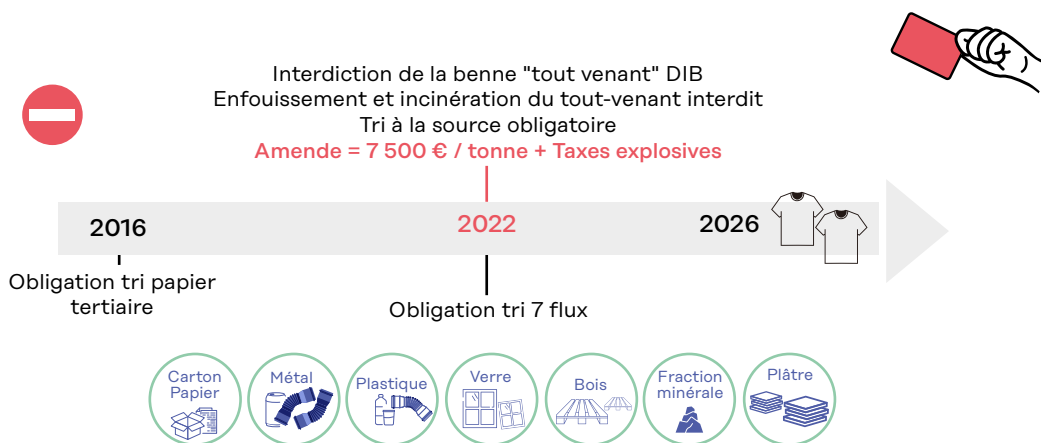
- Destruction de papiers confidentiels : cf. CCTP p. 12 lots 2
Consulter la rubrique « **Données personnelles** » dans « **Environnement de travail** » sur l'ENT : [Données personnelles - Université de Lille](#)

- Désarchivage, cleaning days, curage avec main d'œuvre :
voir **Bordereau des prix Unitaires** lots 1, 2, 3

- Rachats de matière : voir BPU lots 1, 2, 3

 **Penser à émettre un titre de recette**

Règlementation



▶ Attestation 7 flux à remplir par le titulaire du marché
(voir annexe [I-A TREP2135879A](#))

▶ Rapport annuel de caractérisation des déchets confiés
par le titulaire du marché



COLLECTES RÉGULIÈRES

Suez / Convention papier MEL

0 969 32 10 10

planning59.rv@suez.com

MEL / Bennes ponctuelles

0 800 711 771

Emmanuelle Kouamé

03 20 21 26 03 / 06 75 91 29 71

contact-dechets@lillemetropole.fr

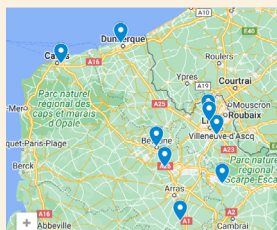
ekouame@lillemetropole.fr

Valdelia / Mobilier

Vincent Villemer - 06 80 40 93 87

vincent.villemer@valdelia.org

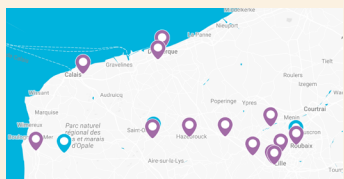
<https://www.valdelia.org>



Ecologic / DEEE, articles de sport, ABJ

Charley Chifflet - 06 31 18 00 14

<https://www.ecologic-france.com>



Vos contacts à l'Université de Lille

DIL : Florence Le Gouguez - 03 62 26 91 61

florence.legouguez@univ-lille.fr

DDRS : Fanny Van Heems - 03 62 26 90 21

fanny.van-heems@univ-lille.fr

TITULAIRES MARCHÉ N° 2023.017

PAPREC Nord 59

Site de Quesnoy-sur-Deûle

03 20 21 85 00

Responsable commercial

Sébastien Bertrand : 06 26 97 72 65

Commandes : lcb59@paprec.com

Planning : logistique.quesnoy@paprec.com

ARMELLE (ELISE Lille)

Site de Wambrechies

Directrice commerciale

Isabelle Bizieux : 07 75 25 03 91

Commandes

Julie Murez : 03 20 78 87 13

planning.lille@elise.com.fr

Commercial opérations ponctuelles

Fabrice Mazoyer : 03 66 72 12 98

fmazoyer@elise.com.fr

Responsable opérations spéciales

Sébastien Steenkiste : 03 66 72 07 73

ssteenkiste@elise.com.fr

ETHAP (ELISE Douai)

Contact commercial :

Claudine Herbin : 07 57 41 26 68

cherbin@elise.com.fr

Contact pour le planning et la gestion de collecte

Mme Van Belle : 03 27 92 97 89

recyclage@ethap.fr

DEFABNORD Papillons Blancs

Site de Tourcoing

Responsable de site

Emmanuel Lefever : 06 84 64 03 77

elefever@defabnord.fr

Commandes

Céline Pineau : 03 20 94 38 04

contact@defabnord.fr

ANNEXES

ANNEXE I-A

Attestation de valorisation de déchets de papier/carton, métal, plastique, verre, bois, fractions minérales et plâtre prévue par l'article D. 543-284 du code de l'environnement (Modèle défini par l'arrêté du JJ-MM-2018 publié au J.O.R.F n°)	
Attestation n° :	Année :
1. Emetteur de l'attestation	
Raison sociale : Adresse :	<input type="checkbox"/> Exploitant d'une installation de valorisation
	ou
N° SIRET : Tél : Mél ou Fax : Personne à contacter :	<input type="checkbox"/> Intermédiaire assurant une activité de collecte, de tri, de négoce de déchets en vue de leur valorisation ou de leur élimination
	1.A { Récépissé n° : Département : Type d'activité déclarée en préfecture : Date de limite de validité :
2. Origine des déchets	
Nom : Adresse :	<input type="checkbox"/> Producteur du déchet
	ou
N° SIRET : Tél : Mél ou Fax : Personne à contacter :	<input type="checkbox"/> Détenteur du déchet (y compris intermédiaire et prestataire de gestion des déchets)
3. Flux de déchets pris en charge	
3.A Dénomination usuelle des déchets :	
3.B <input type="checkbox"/> Triés (un seul des 7 flux principaux de déchets - cocher la case correspondante en 3.D)	3.D { Déchet de papier/carton : <input type="checkbox"/> Déchet de métal : <input type="checkbox"/> Déchet de plastique : <input type="checkbox"/> Déchet de verre : <input type="checkbox"/> Déchet de bois : <input type="checkbox"/> Déchet de fractions minérales : <input type="checkbox"/> Déchet de plâtre : <input type="checkbox"/>
3.C <input type="checkbox"/> Collectés conjointement (deux flux ou plus de déchets, sauf plâtre interdit) - cocher les cases correspondantes en 3.D)	
4. Quantités de déchets prises en charge par l'émetteur de l'attestation (exprimées en tonne)	
Modalité de quantification :	
4.A <input type="checkbox"/> Collectées/réceptionnées : t <input type="checkbox"/> Quantités pesées ou <input type="checkbox"/> Quantités estimées	
Transférées pour valorisation matière ou, pour	
4.B <input type="checkbox"/> les résidus de tri, pour valorisation énergétique ou élimination : t <input type="checkbox"/> Quantités pesées ou <input type="checkbox"/> Quantités estimées	
4.C <input type="checkbox"/> Valorisées	
4.D <input type="checkbox"/> Pertes et freinte : t <input type="checkbox"/> Quantités pesées ou <input type="checkbox"/> Quantités estimées	
5. Destinations finales de traitement des déchets	
<i>(Indiquer, par flux de déchets et pour chaque localisation, les types d'installations au sein desquelles les déchets pris en charge par l'émetteur de l'attestation ont été effectivement valorisés ou éliminés, la localisation (région ou, pour l'étranger, pays de destination) ainsi que la répartition en pourcentage. Pour chaque ligne, la répartition en pourcentage est égale à la quantité de déchets traités par le type d'installation identifié et situé dans la localisation identifiée divisée par le total des déchets pris en charge par l'émetteur de l'attestation, auquel est retiré les pertes et freinte de l'émetteur. A noter, l'émetteur de l'attestation doit prendre en compte les informations reçues concernant les étapes ultérieures de traitement pour le remplissage de ce cadre. Pour cela il se base sur les informations transmises par les attestations qu'il a reçues.)</i>	

Flux de déchet	Type d'installation de valorisation matière, de valorisation énergétique ou élimination	Localisation (région(s),pays si étranger)	Répartition (en %)

6. Nom du signataire, date et signature de l'émetteur de l'attestation :